



Mr. le président

La presse s'est faite l'écho de la suppression des bars dans les futures rames TGV.

Je me permets de vous rappeler que l'activité de restauration ferroviaire occupe près de 2 900 salariés. Or une telle nouvelle ne peut que nourrir leur inquiétude.

Un autre sujet touche particulièrement notre activité, il s'agit des accords collectifs. Nous demandons depuis longtemps que le Groupement des Employeurs de la Restauration Ferroviaire soit réactivé afin de faire évoluer la convention collective de 1984.

A ce titre la SNCF a toujours joué et continue de jouer un rôle majeur en termes de restauration ferroviaire, notamment au travers de sa filiale CRM Services.

Il est incompréhensible que des salariés qui concourent chaque jour à la qualité du système ferroviaire soient soumis à une convention collective (CCNRF) obsolète quand dans le même temps s'ouvrent des négociations sur le champ d'application de la future convention collective de la branche ferroviaire.

Il nous semble important que vous puissiez rapidement nous rassurer sur l'avenir de la restauration ferroviaire et que la SNCF joue le rôle qui doit être le sien dans la réactivation du GERF.

Ces deux sujets nécessitent que nous puissions nous rencontrer rapidement, à ce titre nous vous sollicitons une audience.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président PEPY, en l'expression de notre considération.

A Paris, le 15 septembre 2014

Jean-Marc STAUB
Secrétaire général Adjoint

André LEROUX
Secrétaire Général